

**REGIE DES AEROPORTS
DU RWANDA**

**PROCEDURE D'INVENTAIRE
DES IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

Janvier 1992

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Cadre d'exécution:	2
Nécessité de l'opération:	2
OBJECTIFS	3
Objectifs comptables	3
Objectifs techniques	3
SYSTEME DE CODIFICATION	4
Présentation	4
Description:	4
Explications:	5
Possibilités et limites du système:	6
MISE EN OEUVRE	7
Méthodologie d'exécution	7
Moyens logistiques	7
EXPLOITATION	9

INTRODUCTION

Cadre d'exécution:

Dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel, le Projet IDA du PNUD est chargé de la mise en oeuvre de la restructuration d'un certain nombre d'entreprises publiques au RWANDA dont la Régie des Aéroports.

Comme préalable à la création d'un nouvel organisme chargé de la gestion et de l'exploitation des plateformes aéroportuaires du RWANDA, ont été définis plusieurs conditions:

- Etablissement des états financiers de la RAR
- Redéfinition de la politique sectorielle
- Elaboration d'un Plan de Développement de la RAR
- Etablissement d'un Contrat-Plan avec l'Etat

Nécessité de l'opération:

Afin de procéder à l'établissement objectif des états financiers et notamment de fournir les BILANS (en terme comptable) des exercices 1988, 1989 et 1990, il s'est avéré nécessaire de connaître au mieux le patrimoine de la R.A.R. et plus particulièrement les Immobilisations corporelles devant apparaître à l'ACTIF de ces BILANS. De même, les taux d'amortissement devant être pris en compte dans les BILANS ne peuvent être définis que par l'identification technique et financière des Immobilisations.

La "Centrale Comptable et Organisations" a été désignée par le Ministère des Finances pour fournir l'assistance comptable à la R.A.R. et l'aider à sortir les BILANS sus-mentionnés ainsi qu'à réviser les procédures comptables jusqu'alors employées.

C'est dans ce contexte que la décision de pratiquer un Inventaire exhaustif des biens de la R.A.R. a été prise et c'est en coordination avec les intervenants (CCO, comité de réflexion et responsables techniques de la R.A.R., y compris les coopérants) que les modalités de mise en oeuvre ont été définies.

OBJECTIFS

L'objectif principal reste du domaine comptable tel que précisé plus haut, toutefois ce premier inventaire exhaustif réalisé depuis la création de la R.A.R. doit pouvoir servir de référence pour les inventaires futurs annuels et permettre d'affiner les connaissances techniques des biens.

Objectifs comptables

Ils sont de deux ordres:

1) Comptabilité Générale:

C'est l'objectif prioritaire de l'opération; la connaissance quantitative et financière des biens permettra la constitution du tableau des Immobilisations et des Amortissements et finalement l'établissement des états financiers et des Bilans. Par la même occasion, le Plan Comptable de la R.A.R. sera revu et corrigé suivant les besoins.

2) Comptabilité Analytique:

Parallèlement aux travaux de révision de la Comptabilité Générale, une étude est menée en collaboration avec un expert du Projet IDA pour l'établissement d'une Comptabilité Analytique au sein de la R.A.R.. Le but de cette opération est de définir les centres de coûts de la R.A.R., d'évaluer les charges inhérentes, de mieux préparer la budgétisation et finalement de redéfinir les taux des diverses redevances, principales sources de recettes pour la R.A.R.. Pour ce faire, la connaissance des immobilisations en jeu et de leur valeur est indispensable.

Objectifs techniques

Ils sont de deux ordres:

Connaissance et suivi du patrimoine:

La prise en compte de la localisation géographique des installations ou équipements et leur classement fonctionnel permettra la mise en place d'un document de référence pour les inventaires réguliers suivants et facilitera leur exécution.

Connaissance de l'état des équipements et gestion des délais de remplacement:

Le classement fonctionnel des biens de la R.A.R. facilitera la gestion technique en termes de durée de vie et de programme de remplacement ainsi qu'en termes de suivi de l'entretien.

Ceci sous-entend que le système de codification doit être suffisamment *souple* pour s'adapter à des modifications des immobilisations (nouvelles acquisitions) et *puissant* pour permettre des opérations de tri et de listage.

SYSTEME DE CODIFICATION

L'établissement d'un système de codification est la clé de la réussite de l'inventaire.

Présentation

Pour répondre aux objectifs sus-mentionnés, le système de codification des immobilisations doit répondre à plusieurs critères:

- .Mise en évidence des numéros de comptes de la comptabilité générale.
- .Mise en évidence des numéros de centres de coût de la comptabilité analytique.
- .Prise en compte de la localisation géographique.
- .Identification fonctionnelle des biens.
- .Prévision de tris selon les critères précédents.
- .Numérotation ouverte (à toute modification).

Le système de codification retenu comporte 5 rubriques totalisant 16 caractères:
 Les deux premières rubriques concernent la comptabilité.
 Les trois autres concernent l'identification du bien.

Description:

RUBRIQUE 1	RUBRIQUE 2	RUBRIQUE 3	RUBRIQUE 4	RUBRIQUE 5
/ / 4 caract.	/ . . / 2 caract.	/ / 3 caract.	/ / 3 caract.	/ / 3 caract.

Rubrique n°1: N° de compte de la comptabilité générale.
comportant 4 caractères numériques

Rubrique n°2: N° de centre de coût de comptabilité analytique.
comportant 2 caractères numériques

Rubrique n°3: Localisation géographique (voir annexe I).
 1er caract. alphanumérique = Zone
 2ème caract. alphabétique = Sous-Zone
 3 et 4 ème caract. numériques = Local

Rubrique n°4: Identification (voir annexe II).
 1er caract. alphanumérique = GENRE
 2èm caract. alphanumérique = FONCTION
 3èm caract. alphanumérique = TYPE

Rubrique n°5: Numéro d'ordre (repérage unitaire).
comportant 3 caract. numériques

Explications:

Rubrique n°1: Le numéro de compte sera mentionné après l'inventaire physique par le service de la comptabilité. Les deux premiers caractères sont tirés du Plan Comptable National et les deux suivants de la codification interne à la comptabilité générale de la R.A.R..

Rubrique n°2: Le numéro de centre de coût sera mentionné après l'inventaire physique par le service de comptabilité suivant le mode de ventilation des équipements défini par ailleurs.

Rubrique n°3: L'ensemble des zones géographiques concernées par des infrastructures aéronautiques au Rwanda a été partagé en ZONES, SOUS-ZONES et LOCAUX. La description du partage est donnée en annexe I.

Rubrique n°4: Le principe de l'identification fonctionnelle est ici matérialisé par un code de 3 caractères: GENRE/FONCTION/TYPE

Le GENRE permet de désigner la catégorie du bien.
(différencier un bâtiment et un véhicule)

La FONCTION permet de désigner l'appartenance du bien à un groupe fonctionnel dans un GENRE donné.
(différencier une armoire d'une chaise)

Le TYPE permet de désigner la caractéristique (ou critère d'identification technique) du bien dans une FONCTION donnée.
(différencier un émetteur HF d'un émetteur VHF)

La liste des GENRES, FONCTIONS ET TYPES est donnée en annexe II.

Rubrique n°5: Ce numéro pouvant aller de 001 à 999 permet d'identifier chaque bien d'un type donné. C'est le numéro de repérage ultime qui permet de différencier deux objets identiques ou techniquement très proches. Par conséquent ce numéro indique implicitement par son poids la quantité totale d'articles du même type.

Possibilités et limites du système:

Les deux possibilités intéressantes amenées par ce système sont:

1° LA PUISSANCE DE TRI:

- par N° de compte
- par N° de centre de coût
- par critère géographique (par Zone, s/zone ou local)
- par critère fonctionnel (par Genre, Fonction ou type)
- par combinaison des critères précédents.

associée à la facilité de dresser des listes correspondantes.

2° LA SOUPLESSE

Il sera toujours possible de rajouter des Symboles de LOCALISATION ou des numéros de GENRE, FONCTION ou TYPE suivant les besoins sans désarticuler la logique du codage. Ce système est donc OUVERT.

La limite induite par le codage alphanumérique de la rubrique N°4 est d'ordre quantitatif:

Le nombre de GENRE, FONCTION ou TYPE de bien est limité à 34 (du chiffre 1 à la lettre Z avec suppression du chiffre 0 et de la lettre i pour éviter les confusions).
Toutefois, cette limitation est relative car le maximum de postes relevé pour cet inventaire est de 13.

La rubrique N° 5 induit une limitation du nombre d'articles d'un TYPE donné à 999 ce qui semble largement suffisant pour un inventaire d'immobilisations (et non de fournitures ou de consommables).

MISE EN OEUVRE

Méthodologie d'exécution

- 1° Définition des subdivisions géographiques
- 2° Définition des différents GENRES
travail exécuté par un groupe de techniciens généralistes
- 3° Définition des différentes FONCTIONS par GENRE
travail exécuté par un technicien spécialisé par GENRE
- 4° Concertation des techniciens concernés pour approbation
- 5° Définition des différents TYPES de chaque FONCTION
travail exécuté par le même technicien spécialisé
A ce niveau, on doit s'assurer de pouvoir classer tout
bien dans un type défini.
- 6° Réunion avec les cadres de la R.A.R. pour validation
- 7° Exécution d'un inventaire théorique (si possibilité suivant
les listes existantes)
- 8° Exécution de l'inventaire physique ayant pour préliminaire:
 Désignation d'une équipe d'inventaire (si possible
 comprenant les techniciens ayant défini les codifications
 précédentes).
 Désignation d'un coordinateur chargé du suivi de
 l'inventaire, des relations avec l'administration et de
 l'organisation matérielle.
 Définition des besoins logistiques et du calendrier.

Moyens logistiques

Support documentaire:

Un modèle de fiche d'inventaire physique est présenté en annexe III (à ne pas confondre avec le fiche d'immobilisation).

Organisation:

Le mode d'organisation retenu en fonction des contraintes de véhicule et d'horaires est le suivant:

Une équipe comprenant un spécialiste de chaque GENRE (ce qui représente en fait 5 à 6 personnes) se déplace géographiquement; chaque personne possède son lot de fiches d'inventaire et s'occupe du matériel le concernant. Le marquage est exécuté simultanément sur fiche et sur le bien.

Marquage des biens:

GENRE 1 (électronique):
Pose d'étiquettes aluminium autocollantes de qualité professionnelle ou d'autre type de support autocollant de dimension réduite et pouvant résister à la chaleur dégagée par les équipements. Les étiquettes seront apposées sur une partie protégée du châssis de l'équipement.

GENRE 2 (électromécanique):
Idem que GENRE 1.

GENRE 3 (mobilier) :
Utilisation de marqueurs (sous tables et chaises) ou d'étiquettes papier suivant possibilités.

GENRE 4 (matériel de bureau):
Utilisation d'étiquettes autocollantes en papier

GENRE 5 (génie civil):
Bâtiments: marquage à la peinture
Autres: marquage sur plans.

GENRE 6 (matériel roulant):
Véhicules immatriculés: pas de marquage
Autres: marquage à la peinture

GENRE 7 (réseau HRS) et 8 (réseau eau):
Sanitaires: utilisation de marqueurs
Distribution: marquage sur plans
Réservoirs: marquage à la peinture

GENRE 9 (outillage spécifique):
SSI: combinaisons - étiquettes
autres - marqueur

Matériel nécessaire:

- .Véhicule pour 6 personnes.
- .Alcool à brûler (pour dégraissage)
- .Chiffon
- .jeu de pinceaux
- .Peinture Email
- .Marqueurs
- .Toluène (diluant)
- .Etiquettes papier autocollantes
- .Planches à pince
- .Chemises plastique

EXPLOITATION

A l'issu de l'inventaire physique, le service de la comptabilité doit retranscrire le contenu des fiches d'inventaire sur des FICHES D'IMMOBILISATION.

Les numéros de comptabilité générale et analytique viendront alors compléter le code d'identification. D'autres éléments d'information tels que date et valeur d'acquisition et tableaux d'amortissements seront également mentionnés sur ces fiches.

La disponibilité simultanée des numéros de comptabilité générale et analytique facilitera les divers travaux du service de comptabilité.

La gestion technique des biens sera mieux structurée grâce au système de codification choisi qui autorise toutes formes de tris. A ce propos, une rubrique pourra être avantageusement rajoutée (à la désignation littérale et au code à 16 caractères) au niveau de la saisie d'une immobilisation: il s'agit de préciser la SECTION responsable de l'entretien; cet élément ajoute un critère de tri intéressant pour la gestion technique des biens.

L'exploitation optimale de ces données ne pourra être réalisée que par informatisation du fichier. En effet, seule l'utilisation d'un logiciel de Gestion de Base de Données peut permettre les opérations de TRIS et de LISTAGE précédemment définies .

L'inventaire des immobilisations corporelles de la R.A.R. ainsi structuré et réalisé permettra, outre de répondre aux besoins spécifiques de la comptabilité, l'exploitation d'un fichier très complet par plusieurs services à vocations différentes. C'est là un élément novateur qui facilitera la concertation entre ces services et concourra à l'amélioration de la gestion de l'entreprise.

ANNEXE I

DESIGNATION
DES ZONES AEROPORTUAIRES

le 10/12/91

RAR

DESIGNATION DES ZONES AEROPORTUAIRES

(Majuscules = Zones / Minuscules = sous-zones)

A ZONE AIRE DE MOUVEMENT		D DEPOT HYDROCARBURES (suite)		I ZONE MILITAIRE NORD	
a	Piste	i	Clôture	a	Hangar militaire
b	Bretelles	j	Handling bâtiment	b	Plantation
c	Tarmac	k	Handling parking	J	ZONE MILITAIRE SUD
d	Aire de stationnement	E	ZONE CENTRALE ELECTRIQUE	a	Hangar Présidentiel
B	AEROGARE & DEPENDANCES	a	Bâtiment	b	Enam
a	Sous-sol	b	Zone verte	c	Plantation <i>Brefe de l'atlas</i>
b	Niveau 1	c	Clôture	K	ZONE VERTE NORD
c	Niveau 2	F	ZONE TECHNIQUE	a	VOR
d	Niveau 3	a	Salon d'honneur	b	Route de service
e	Paeking routier	b	Bureaux administratifs RAR	c	Fossé de drainage
C	ZONE FRET	c	Rez de Chaussée Tour	d	Aires gazonnées
a	Hangar n°1	d	1er étage Tour	e	Plantation
b	Hangar n°2	e	2èm étage Tour	f	Abri
c	Hangar n°3	f	3èm étage Tour	L	ZONE VERTE SUD
d	Bureaux frêt niveau 1	g	Vigie	a	Gonio
e	Bureaux frêt niveau 2	h	Parking véhicules	b	Glide
f	Cour Import	i	Parc météo	c	Plantation
g	Cour Export	j	Garage RAR	d	Route de service
h	Clôture	k	Bâtiment GD & Air Rwanda	e	Fossés de drainage
i	Paking frêt	G	ZONE AVIATION LEGERE	M	ZONE VERTE EST
D	ZONE DEPOT HYDROCARBURES	a	Hangar Air Rwanda <i>Avant: Légers</i>	a	Ancien centre réception
a	Bâtiment	b	Aire de stationnement	b	Abri transfo Electrogaz
b	Bâtiment	H	ZONE POMPIERS	c	Plantation
c	Bâtiment	a	Bureaux	d	Route de service
d	Bâtiment	b	Aire bétonnée	e	Fossés de drainage
e	Bâtiment	c	Zone verte		
f	Bâtiment	d	Garage		
g	Aire gravillonnée	e	Magasin RAR		
h	Voie de service asphaltée				

le 10/12/91

RAR

DESIGNATION DES ZONES AEROPORTUAIRES (suite)

N	ZONE VERTE OUEST	S	ZONE MUYUMBU	Y	ZONE BUTARE
a	Localizer	a	Bâtiment		
b	Plantation	b	Clôture		
c	Route de service	c	Zone verte		
d	Fossés de drainage	T	ZONE MONT JARI	Z	ZONE GABIRO
O	ZONE CLOTURE AEROPORT	a	Bâtiment		
		b	Zone verte		
P	ZONE BUSANZA	U	ZONE MOBILE	1	ZONE NEMBA
a	Bâtiment groupe				
b	Bâtiment centre émission	V	ZONE KAMEMBE		
c	zone verte				
d	Bâtiment GD			2	ZONE RUSUMO
e	Clôture				
f	Plantation				
Q	ZONE KAMASHASHI	W	ZONE GISENYI	3	ZONE BUGARURA
a	Bâtiment				
b	Clôture				
c	Gazon				
R	ZONE KABUGA	X	ZONE RUHENGERI		
a	Bâtiment				
b	Clôture				
c	Zone verte				

ANNEXE II

DESIGNATION
DES GENRES, FONCTIONS et TYPES

GENRE 1 (ELECTRONIQUE)

FONCTION 1: EMETTEUR

TYPE 1: HF
TYPE 2: VHF
TYPE 3: UHF

FONCTION 2: RECEPTEUR

TYPE 1: HF
TYPE 2: VHF
TYPE 3: UHF

FONCTION 3: EMETTEUR/RECEPTEUR

TYPE 1: HF
TYPE 2: VHF (y compris portables et mobiles)
TYPE 3: UHF

FONCTION 4: ANTENNE

TYPE 1: MF
TYPE 2: HF
TYPE 3: VHF
TYPE 4: UHF
TYPE 5: SUHF
TYPE 6: DISTRIBUTION RF (tous coffrets)
TYPE 7: CABLES RF

FONCTION 5: MODULES D'ALIMENTATION

TYPE 1: ALIM-CHARGEUR
TYPE 2: ONDULEUR
TYPE 3: STABILISATEUR

FONCTION 6: NAVAIDS

TYPE 1: VOR
TYPE 2: DME
TYPE 3: LOCALIZER
TYPE 4: GLIDE-PATH
TYPE 5: MARKER
TYPE 6: GONIO
TYPE 7: BALISE

FONCTION 7: METAIDS

TYPE 1: TNA
TYPE 2: WEFAX
TYPE 3: MUFAX

FONCTION 8: APPAREILS DE LABO

- TYPE 1: GENERATEUR
- TYPE 2: ALIMENTATION
- TYPE 3: MULTIMETRE
- TYPE 4: OSCILLOSCOPE
- TYPE 5: MESURES RF
- TYPE 6: ACCESSOIRES

FONCTION 9: IMPRESSION/ENREGISTREMENT

- TYPE 1: TELEIMPRIMEUR
- TYPE 2: MAGNETOPHONE

FONCTION A: COMMUNICATIONS

- TYPE 1: COMBINE A CADRAN
- TYPE 2: COMBINE A TOUCHES
- TYPE 3: CENTRAL TELEPHONIQUE
- TYPE 4: TELECOPIEUR

FONCTION B: SERVICE AUX PASSAGERS

- TYPE 1: PESAGE
- TYPE 2: AFFICHAGE VIDEO
- TYPE 3: SECURITE
- TYPE 4: SONORISATION
- TYPE 5: DISTRIBUTION DE L'HEURE

FONCTION C: TELETRANSMISSIONS

- TYPE 1: PUPITRE TELECOMMANDE
- TYPE 2: PUPITRE TELESIGNALISATION
- TYPE 3: PUPITRE TC/TS
- TYPE 4: CABLE

FONCTION D: BUREAUTIQUE

- TYPE 1: ORDINATEUR
- TYPE 2: IMPRIMANTE
- TYPE 3: CALCULATRICE

GENRE 2 (ELECTROMECHANIQUE)

FONCTION 1: ECLAIRAGE

- TYPE 1: BALISAGE (feux de piste, de seuil, avaisis...)
- TYPE 2: ECLAIRAGE EXTERIEUR (parking avions, public...)
- TYPE 3: SIGNALISATION (phare, panneaux, passage de piste..)
- TYPE 4: REGULATEUR

FONCTION 2: TABLEAU DE COMMANDE

- TYPE 1: PUPITRE (vigie, centrale...)
- TYPE 2: COFFRET (aérogare, Bloc...)

FONCTION 3: ARMOIRE DE DISTRIBUTION

- TYPE 1: MOYENNE TENSION
- TYPE 2: BASSE TENSION

FONCTION 4: CABLE D'ENERGIE

- TYPE 1: MOYENNE TENSION
- TYPE 2: BASSE TENSION

FONCTION 5: SECOURS RESEAU

- TYPE 1: GROUPE ELECTROGENE (centrale, Busanza...)
- TYPE 2: GENERATEUR SOLAIRE (LO, CR, OM, ...)
- TYPE 3: BATTERIE STATIONNAIRE
- TYPE 4: BATTERIE DE DEMARRAGE

FONCTION 6: PROTECTION

- TYPE 1: SECTIONNEUR
- TYPE 2: COFFRET
- TYPE 3: PARATONNERRE (tour, aérogare...)

FONCTION 7: AERATION

- TYPE 1: VENTILATEUR (centrale, busanza...)
- TYPE 2: CLIMATISEUR (tour, salon, loc...)

FONCTION 8: CONVOYAGE

- TYPE 1: VERTICAL (ascenseur, monte-charge...)
- TYPE 2: BAGAGES (tapis roulant...)

FONCTION 9: POMPE

- TYPE 1: CARBURANT
- TYPE 2: EAU
- TYPE 3: AIR (compresseurs...)
- TYPR 4: GAZ (refroidisseurs...)

GENRE 3 (MOBILIER)

FONCTION 1: TABLE

- TYPE 1: BOIS (salon, ordinaire,...)
- TYPE 2: BOIS/METAL (tabliers formicas...)
- TYPE 3: AEROBAR (ronde, rectangulaire..)
- TYPE 4: DESSIN
- TYPE 5: ETABLI

FONCTION 2: CHAISE INDIVIDUELLE

- TYPE 1: TOURNANTE/ROULETTES (divers modèles..)
- TYPE 2: METAL/SIMILI (accoudoirs, dos carré, dos rond...)
- TYPE 3: METAL/TRIPLEX (assiette en triplex)
- TYPE 4: BOIS/SIMILI(en bois avec assiette similicuir)
- TYPE 5: AEROBAR
- TYPE 6: PLASTIQUE
- TYPE 7: FAUTEUIL (cuir, tissu..)
- TYPE 8: TABOURET (tournant, fixe..)

FONCTION 3: CHAISE COLLECTIVE

- TYPE 1: PLASTIQUE 6 PLACES
- TYPE 2: BOIS TRAITÉ
- TYPE 3: CANAPE

FONCTION 4: LITERIE

- TYPE 1: SOMMIER

FONCTION 5: BUREAU

- TYPE 1: LUXE
- TYPE 2: METAL
- TYPE 3: METAL/TABLIER NOIR
- TYPE 4: BOIS/FORMICA

FONCTION 6: ARMOIRE

- TYPE 1: METAL (simple, double, vitrée...)
- TYPE 2: CLASSEUR
- TYPE 3: BOIS

FONCTION 7: ETAGERES

- TYPE 1: BOIS
- TYPE 2: METAL

FONCTION 8: COMPTOIR

- TYPE 1: STAND
- TYPE 2: SCULPTE
- TYPE 3: ENREGISTREMENR
- TYPE 4: FORMALITES
- TYPE 5: TELETAXE

FONCTION 9: TABLEAU

- TYPE 1: AFFICHAGE (plastique, aggloméré...)
- TYPE 2: INFOS VOLs
- TYPE 3: TABLEAU NOIR

FONCTION A: DECORATIF

- TYPE 1: BAC A FLEUR (métal, bois...)
- TYPE 2: PANNEAU (sculpté, poster...)

FONCTION B: VENTE

- TYPE 1: BOUTIQUE
- TYPE 2: BOUTI-CUBE
- TYPE 3: CABINE TELEPHONE

FONCTION C: CAISSE

- TYPE 1: COFFRE-FORT (différents modèles...)

GENRE 4 (MATERIEL DE BUREAU)

FONCTION 1: MACHINE A ECRIRE

- TYPE 1: HERMES AMBASSADOR 2
- TYPE 2: HERMES ADDO
- TYPE 3: FACIT
- TYPE 4: OLIVETTI

FONCTION 2: REPRODUCTION

- TYPE 1: STENCILEUSE
- TYPE 2: PHOTOCOPIEUR
- TYPE 3: RETROPROJECTEUR

GENRE 5 (GENIE CIVIL)

FONCTION 1: BATIMENT

- TYPE 1: BATIMENT PUBLIC (aérogares..)
- TYPE 2: ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (bureaux, hangar, garage.)
- TYPE 3: ENTREPOT ET MAGASIN
- TYPE 4: ABRI D'EQUIPEMENT (loc, vor, rusumo...)
- TYPE 5: ABRI DE SURVEILLANCE (guérites...)

FONCTION 2: CHAUSSEE

- TYPE 1: PISTE
- TYPE 2: AIRES DE STATIONNEMENT
- TYPE 3: ROUTES DE SERVICE
- TYPE 4: PARKINGS ET VOIERIES
- TYPE 5: COUR SPECIFIQUE (import, export, basket...)

FONCTION 3: AMENAGEMENT

- TYPE 1: CLOTURE
- TYPE 2: DRAINAGE (buses, fosses..)
- TYPE 3: PASSAGE DE CABLE (buses, regards...)

GENRE 6 (MATERIEL ROULANT)

FONCTION 1: AUTOMOTEUR

- TYPE 1: TRANSPORT DE PERSONNES (minibus, voitures...)
- TYPE 2: TRANSPORT DE MARCHANDISES (pick-up, camions..)
- TYPE 3: ENTRETIEN ET TRACTION (tracteur, tracteur avion...)
- TYPE 4: VEHICULE S.A.R. (camions SSI...)
- TYPE 5: TRANSPORT DE CARBURANT (camion citerne)

FONCTION 2: TRACTE

- TYPE 1: JARDINAGE (gyrobroyeur...)
- TYPE 2: REVETEMENT (bétonnière, skidomètre...)
- TYPE 3: CARBURANT (oléoserveur, citernes...)
- TYPE 4: ENERGIE (groupes électrogènes..)

FONCTION 3: POUSSE

- TYPE 1: JARDINAGE (tondeuses...)
- TYPE 2: NETTOYAGE (aspirateur, autolaveuse...)
- TYPE 3: CHARIOT A BAGAGES

GENRE 7 (RESEAU HYDROCARBURES)

FONCTION 1: DISTRIBUTION JET A1

TYPE 1: CITERNE ENTERREE
TYPE 2: CITERNE APPARENTE
TYPE 3: SYSTEME DE POMPAGE

FONCTION 2: DISTRIBUTION AVGAS

TYPE 1: CITERNE AVGAS
TYPE 2: SYSTEME DE POMPAGE

FONCTION 3: DISTRIBUTION MAZOUT

TYPE 1: CITERNE MAZOUT
TYPE 2: SYSTEME DE POMPAGE

FONCTION 4: DISTRIBUTION ESSENCE

TYPE 1: CITERNE ESSENCE
TYPE 2: SYSTEME DE POMPAGE

GENRE 8 (RESEAU EAU)

FONCTION 1: SANITAIRE

- TYPE 1: LAVABO EQUIPPE
- TYPE 2: WC anglais
- TYPE 3: WC turc
- TYPE 4: URINOIR
- TYPE 5: BIDET
- TYPE 6: DOUCHE
- TYPE 7: EVIER

FONCTION 2: DISTRIBUTION

- TYPE 1: POINT D'EAU SSI
- TYPE 2: POINT D'EAU DE SERVICE (robinets divers...)
- TYPE 3: CANALISATION PRIMAIRE

FONCTION 3: RESERVOIR

- TYPE 1: CITERNE BETON ARME
- TYPE 2: CITERNE METALLIQUE

GENRE 9 (OUTILLAGE SPECIFIQUE)

FONCTION 1: SECURITE INCENDIE

- TYPE 1: VETEMENT (combinaisons d'attaque...)
- TYPE 2: EXTINCTEUR
- TYPE 3: SAUVETAGE (civières, découpeuse...)

FONCTION 2: APPAREIL ELECTROMENAGER

- TYPE 1: CHALEUR (cuisinière, friteuse...)
- TYPE 2: FROID (frigo, machine à glaçon...)
- TYPE 3: LAVAGE (lave vaisselle...)

FONCTION 3: ARTICLE MENAGER

- TYPE 1: APPAREIL DE COUPE (coupe frites, hachoir...)

FONCTION 4: OUTILLAGE LOURD

- TYPE 1: DECOUPAGE (foreuses, scies mécaniques...)
- TYPE 2: ENTRETIEN (pompe herbicide, machine à crépir...)
- TYPE 3: KIT D'OUTILLAGE (valise électricien, mécanicien..)

ANNEXE III

MODELE
DE FICHE D'INVENTAIRE

